

(FIBRE)

Le point sur le déploiement (P.3)



Vous êtes nombreux à contacter les services de la Mairie faisant part de vos interrogations sur le déploiement de la fibre.

En préambule, un rappel utile en réponse à la récurrente question : mais que fait la Mairie ?...

(ELECTIONS)

Conseillers régionaux (P.4)



Près l'élection des Conseillers départementaux, c'est en décembre que les Conseillers régionaux ont été élus pour 6 ans dans le cadre de la nouvelle carte des 13 régions.

Aujourd'hui la France compte 4 échelons administratifs les communes, les intercommunalités, les départements et les régions....



→ EDITO



Chère Lévisienne, cher Lévisien,

La ligne de conduite que s'est fixée la municipalité est constante, animée par la volonté de faire évoluer notre village et l'adapter à de nouveaux besoins tout en préservant son esprit, son climat et son caractère : c'est ainsi que la construction du Centre de loisirs et les travaux de déploiement de la fibre optique devraient s'achever au 1^{er} trimestre 2016, faisant de Lévis-Saint-Nom la première commune rurale "fibrée" du Département.

Préserver son caractère villageois, c'est maîtriser son urbanisation malgré les effets de la loi Duflot de mars 2014, c'est adhérer à une Intercommunalité à taille humaine, c'est aussi s'opposer au projet préfectoral d'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage aux Essarts-le-Roi.

Cet automne, Maurice Levrault, ancien agriculteur, Conseiller municipal et Lévisien depuis 84 ans, et Liliane Lavergne, Directrice de l'Ecole des Sources, nous ont quittés. Deux personnes qui ont marqué de leur empreinte la vie communale, deux trajectoires singulières, mais une même simplicité, une même gentillesse, une même joie de vivre, une même finesse d'esprit et une même passion pour leur métier, la culture de la terre pour Maurice, l'enseignement pour Liliane.

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour adresser à leurs familles nos pensées les plus chaleureuses.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. ●

Votre Maire

Anne Grignon

(CEREMONIE) Commémoration du 11 novembre



Lévis-Saint-Nom a rendu hommage aux soldats de la commune, morts durant la première Guerre mondiale et à tous les morts pour la France. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.



L'Harmonie Municipale et les enfants de l'école de Lévis ont accompagné cette cérémonie.

(VŒUX) Le 16 janvier



Madame le Maire, Anne Grignon, et les membres du Conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 16 janvier prochain à 11h30 au Centre polyvalent de Lévis.

→ MAIRIE

Résumé du conseil municipal



Séance du 17 septembre 2015

● Groupement de commandes pour le bail voirie.

Le Conseil municipal approuve la mise en place d'un groupement de commandes pour le bail de voirie (travaux et aménagements divers de voirie) entre les villes de Chevreuse, de Saint-Rémy-les-Chevreuse et Lévis- Saint-Nom.

La Ville de Chevreuse s'est proposée pour assurer le rôle de coordonnateur du groupement.

● `ccessibilité des établissements recevant du public (ERP).

Le Conseil municipal approuve l'agenda

d'accessibilité programmée (ADAP), qui prévoit un programme de travaux à réaliser durant les 6 prochaines années pour mettre en conformité les six ERP de la commune (école, mairie, salle des fêtes, salle polyvalente, église et chalet du tennis) avec les exigences du code de la construction et de l'habitation.

Il indique également les coûts de ces travaux et la liste des demandes de dérogations sollicitées. Il devra être validé par le préfet des Yvelines.

Décision prise par le Maire par délégation du Conseil municipal

Cession du véhicule de marque Ford type combi 100D, en l'état, mis en circulation le 18 septembre 1987.

Questions diverses

- Les communes du SICTOM devront, pour se mettre en conformité avec la loi, payer une redevance d'ordures ménagères.

- L'hypothèse est évoquée d'un rapprochement avec la commune de Mirepoix suite à la visite à Lévis-Saint-Nom de guides bénévoles du château de Lagarde dans le Mirepoix (autrefois propriété de la famille des Lévis Mirepoix).

- Le Conseil municipal décide de maintenir le principe du menu unique pour tous les enfants à la cantine.

AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

→ ` l'heure où je rédige cet article, le Préfet n'a pas encore décidé du lieu d'implantation de l'aire de grand passage des gens du voyage. Pour autant, de source sûre, le site des Essarts-le-Roi figure en tête de liste des sites retenus par les services de l'Etat malgré les fortes mobilisations des habitants de Lévis (pétition ayant réuni 600 signatures) et des Essarts-le-Roi (2190 Essartois ont exprimé leur désaccord lors du référendum local). La municipalité reste fortement opposée à ce projet et entend, avec les municipalités des Essarts et de Coignières, convaincre le Préfet que le site des Essarts n'est pas adapté (Cf. délibérations du 6 mai et du 14 décembre 2015) et contraire au Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage dans les Yvelines 2013-2019 qui prévoit que la localisation de cette aire doit être loin des habitations et sur le territoire de deux autres communautés de communes.

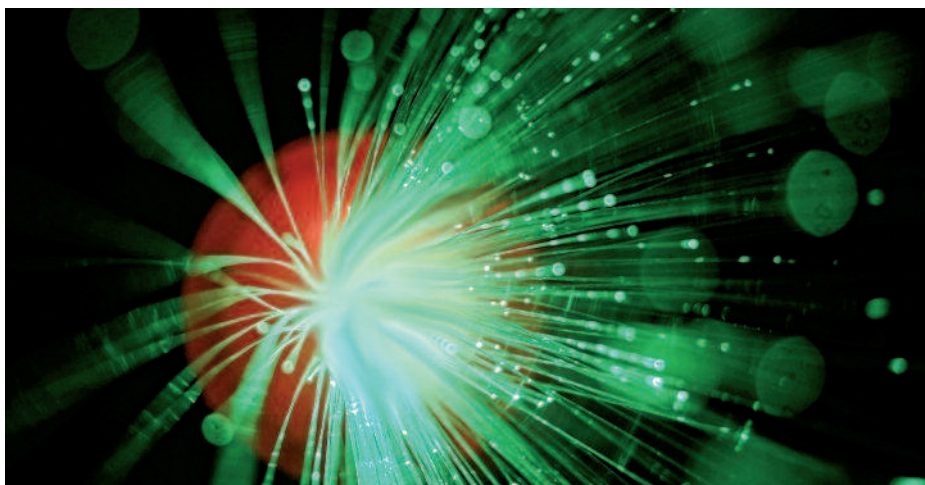
Nous vous tiendrons informés et, le cas échéant, engagerons les recours qui s'imposent et solliciterons votre mobilisation.

→ FIBRE

Les voies de la fibre sont impénétrables... ou presque !

→ Vous êtes nombreux à prendre attache quotidiennement avec les services de la Mairie faisant part d'interrogations diverses sur le déploiement de la fibre.

En préambule, un rappel utile en réponse à la récurrente question, voire exclamation : mais que fait la Mairie ?



La Mairie a un rôle de "facilitateur"

La ville a un rôle de facilitateur et met à disposition d'Orange toute information technique utile. Elle veille par ailleurs à favoriser les opérations de déploiement et met à disposition des lieux d'installation des armoires, délivre à l'opérateur et ses sous-traitants des permissions de voirie, arrêts de circulation...

La mairie fait l'interface entre l'opérateur deployeur et les administré(e)s.

C'est ainsi qu'elle a veillé à l'organisation d'une réunion publique et que, dans chaque édition du Lévis Infos, elle communique sur l'état du déploiement et coopère avec l'opérateur et se fait le relai des questionnements de la population.

Elle veille à ce que les intérêts des lévisiennes et lévisiens soient préservés s'attachant au déploiement dans des conditions et des délais raisonnables.

Ce que la Mairie ne fait pas pour vous

Elle n'est pas dans des négociations tarifaires, n'interfère pas dans le positionnement des FAI sur la commune, ne fait pas les démarches de raccordement logement, n'a aucune information sur les stratégies commerciales des opérateurs, n'intervient pas dans vos relations commerciales avec les sous-traitants et ne charge pas du raccordement dans le logement etc...

Quels types de travaux sont réalisés dans la commune ?

Des travaux de génie civil au travers de micro-tranchées, de tranchées traditionnelles ou encore de renforcement de poteaux, etc. Tout dépend de la nature du terrain : trottoir bitumé, trottoir pavé, accotement de terrain naturel, accotements plus ou moins larges et selon que les équipements existants sont ou non réutilisables. Souvent malgré tout et comme chaque année l'observez ces derniers mois, le câblage via les chambres Telecom se fait sans travaux.

Suis-je obligé de prendre Orange comme fournisseur d'accès à Internet ?

La réponse est oui, vous pouvez coexister avec votre opérateur et votre abonnement actuel... avec le débit actuel. Et revendez pour bénéficier de la fibre et du très haut débit, aucun autre opérateur qu'Orange ne s'est déclaré intéressé, seul Orange peut vous proposer un abonnement à la fibre.

Comment savoir si je suis éligible à la Fibre ?

Pour savoir si vous êtes éligible à la Fibre et souscrire à une offre, rendez-vous sur : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.

Si vous n'êtes pas abonné Orange, prenez attache avec votre FAI qui seul connaît sa stratégie en la matière.

Orange réalise-t-il toute la commune en même temps ?

L'engagement de l'opérateur consiste à couvrir et rendre éligibles tous les foyers du village. Il lui appartient ensuite de définir son plan de déploiement. Celui-ci est tributaire des difficultés techniques rencontrées, de l'étendue du territoire à couvrir, de la coordination d'opérations identiques sur plusieurs communes cohabitant, de l'état du réseau existant, etc... Le plan est donc multi critères et évolue dans son calendrier.

Pourquoi ne suis-je pas encore éligible alors que mon habitation est à proximité d'une armoire ? Pourquoi la rue voisine est éligible et pas la mienne ?

Une opération de déploiement, outre les questions techniques évoquées, suppose pour l'opérateur un investissement conséquent qu'il importe d'optimiser. Des études de piquetage lui permettent de dessiner les priorités et d'adapter son investissement selon les phases. Des préoccupations légitimes de rationalisation des moyens déployés matériels et humains sont également à considérer. C'est pourquoi une rue peut être dès à présent éligible et une autre non, et c'est aussi pourquoi la localisation de votre habitation à proximité d'une armoire fibre ne préjuge pas d'une éligibilité prioritaire.

Pour rappel, Lévis-Saint-Nom est le premier village des Yvelines à bénéficier d'une telle opération.

Aujourd'hui, les équipes d'Orange s'affairent au déploiement de la fibre afin que l'ensemble de la commune soit couverte au 1^{er} trimestre 2016. ●

(1708)

Recensement record à battre !



En 2016, le recensement passera par vous.

Au dernier recensement de 2011 nous étions 1708, record à battre.

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE.

Ainsi, du 21 janvier au 20 février 2016, sous l'autorité du coordonnateur communal, Mme Michèle Dormois, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des foyers lévisiens, chacun étant invité à renseigner les questionnaires dédiés.

Nos 4 agents recenseurs sont des lévisiens, réservez leur un bon accueil.

Michèle Dormois
Coordonnateur communal



Jocelyne Lallement
Alain Prémoli
Agents recenseurs



Marie-France Guichard
Martine Courgenouil
Agents recenseurs



(CONSEILLERS REGIONAUX)

Changement de paysage...



→ Après l'élection des Conseillers départementaux (ex Conseillers généraux) en mars 2015, c'est en décembre que les Conseillers régionaux ont été élus pour 6 ans dans le cadre de la nouvelle carte des 13 régions.

Aujourd'hui la France compte 4 échelons administratifs : les communes, les intercommunalités, les départements et les régions.

Une importante réforme territoriale issue de la loi NOTRe redistribue les compétences :

- les communes sont compétentes en matière d'urbanisme, assurent la construction et l'entretien des écoles, gèrent les services de proximité, avec la mutualisation des moyens au sein d'intercommunalités

de taille plus importante (15 000 habitants sauf zone de faible densité) et organisées autour de bassins de vie

- les départements assurent la gestion des collèges, des routes et l'action sociale

- les régions ont compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports hors agglomération (transport interurbain par car, transport scolaire, TER, etc.).

Elles rédigeront un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Les régions et les départements ont des compétences partagées en matière de culture, sport, tourisme, langues régionales

Il est à noter, dans cette redistribution territoriale, les métropoles, au nombre de 13 au premier janvier 2016, qui peuvent se voir déléguer des compétences par l'Etat, la Région ou le Département.

Les réformes prévues dans le cadre de la loi NOTRe devraient se poursuivre jusqu'en 2021.

En attendant pour 2016 il n'y aura pas d'élections nationales en France. ●



(ENTRETIEN COMMUNAL, VOIRIE) Le show de l'été...

→ L'été sera chaud avait-on annoncé et la météo ne s'y est pas trompée ; le mercure n'est pas descendu au sein

des services techniques pendant la période estivale.

Devoirs de vacances obligent, divers amé-

nagements et travaux d'entretien ont été réalisés à l'école des Sources : création d'une main courante, sécurisation de la cour de récréation primaire, rénovation du toboggan de la maternelle, récurage des bacs à sable, vérifications et diverses réparations des espaces intérieurs....

Se sont ajoutés le remplacement des filets sur les adrets du terrain d'évolution, divers travaux d'entretien et remise en état dans la salle polyvalente.

Les espaces verts et accotements ont également fait l'objet d'une attention particulière.

Coté voirie, la température caniculaire et l'expertise de notre prestataire ont fait fondre fissures, affaissements, ornières et autres chausse-trappes bitumeuses en divers points de la commune : route de Coignières, Popinerie, chemin du Marchais, route des Charmes, route d'Yvette, route de Girouard, rue Pasteur. ●

(TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS) Hors d'eau, hors d'air...



→ **Le Centre de loisirs s'inscrit désormais dans le paysage lévisien.** Hors d'eau, hors d'air, sa silhouette aux lignes sobres et élégantes parée de bois et meulières réclame maintenant tous les soins des corps d'état pour être opérationnelle. Ils s'y consacreront tout l'hiver avant que les abords du bâtiment n'amènent par des aménagements verdoyants une touche fi-

nale à l'ouvrage. Mais c'est au printemps qu'il prendra vraiment vie en accueillant les enfants de Lévis.

L'extension du local de stockage de la salle polyvalente, également réalisée dans son gros œuvre, voit ses travaux d'aménagements s'achever et offrira prochainement un espace élargi et fonctionnel répondant aux besoins associatifs et communaux. ●



Brèves de trottoir...

Quand trottoirs riment avec dépotoirs

Dépôts sauvages de gravats, de déchets verts, de reliqs de réunions festives, de matelas, parfois en provenance d'une rue riveraine... nos trottoirs sont décidément propices à nombre d'incivilités.

Les services techniques sont régulièrement appelés pour faire disparaître le fruit de ces indécrottes.

Le jeu du "chat et de la souris" n'a cependant qu'un temps. la municipalité entend bien ne pas tolérer que les actions de quelques irresponsables viennent polluer le bien-être de tous.

Alors respectez-vous, respectez-nous, jouez collectif !

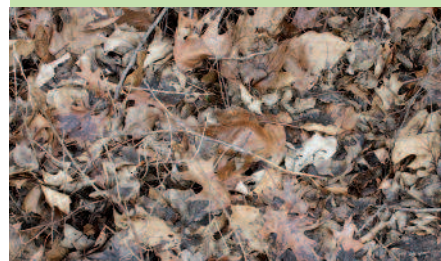
(PRIVE/PUBLIC)

La ligne verte à ne pas dépasser

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des jardins, parcs et de toutes ordures ménagères est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire communal.



Pour éliminer les déchets verts, vous pouvez utiliser un composteur (mise à disposition gratuite sur appel au Sitcom), la déchetterie ou les containers mis en place sur les parkings du Centre Yvette et de la Mairie.



Les riverains sont tenus d'élagger les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.



Enfin, chacun est responsable de la propreté des trottoirs et caniveaux au droit de sa propriété, ceci vaut pour les feuilles, le gel, la neige...

(F2L)

Sous le signe de la musique...



Ce rendez-vous avec les tumultueux et tragiques amants de Prosper Mérimée (1845) et Georges Bizet (1875) s'agrémentera d'un diaporama, de vidéos, d'illustrations au piano et d'interventions très appropriées d'une castagnettiste virtuose et de voix de l'École de musique d'Élancourt.

- samedi 6 février : soirée musique-tapas animée par des professeurs de musique de F2L et de l'Harmonie, qui joueront seuls et à plusieurs. Une soirée unique alliant le

→ L'année 2016 comme ce e` musique, avec deux dates à retenir :

• dimanche 24 janvier à 16h30 : spectacle musical à but caritatif "À la rencontre de Carmen de Mérimée à Bizet".

plaisir de l'oreille à celui du palais.

Très bonnes fêtes à tous ! ●

Pour toute information, rendez-vous sur le site de la mairie, à la rubrique associations/F2L.

(TBL)

La vie théâtrale de l'association



→ Le Boulevard de Lévis remercie de tout cœur, son fidèle public qui, comme tous les ans, est venu très nombreux l'encourager et se divertir au gré d'une comédie aux accents acides et parfois caricaturaux. Mais c'est le propre de la comédie ! Nous sommes toujours surpris du succès que vous nous réservez, malgré la continuité de votre soutien !

Cette année, la troupe n'a pu assurer l'ensemble de ses représentations, pour la première fois depuis son existence en 1998. En effet, un événement dramatique est venu perturber la douce ordonnance de la vie théâtrale de TBL. Liliane Lavergne, la femme du Président, nous a quittés.

Toute la troupe est solidaire d'Axel, son fils et de Serge, son mari, pour les accompagner dans leur douleur et les soutenir pour que la vie continue et que le temps adoucisse leur peine.

Le théâtre reprendra ses droits, dès 2016, et nous vous proposerons une nouvelle comédie.

Au revoir Liliane, une pensée de toute la troupe qui t'aimait beaucoup, tu étais une personne discrète mais présente et d'une gentillesse unanimement reconnue ! ●



Liliane Lavergne
Directrice de l'École des Sources
décédée en octobre dernier

(LA RÉCRÉ) Citrouilles et sapins...

→ Vous étiez plus de 40 sculpteurs et herbes dimanche 18 octobre pour donner aux citrouilles un petit air d'Halloween ! Bravo à tous !

Avec votre sapin de Noël livré à domicile, la fin d'année sera belle ! Merci pour vos commandes !



Les parents e' gagés au soir de la Réc' saulent la mémoire de Lilia' e Laverg' e, vice-présidente de l'associatia' et adresse' t leurs pe' sées affectueuses à Serge et Axel.

E' gagée dès sa' arrivée à Lévis, Lilia' e a ca' tribué pe' da' t des a' 'ées à faire vivre la Réc'ré, à re' dre perti' e' ts les fi' 'a' ceme' ts de l'associatia' pour l'écale, à tisser u' lie' e' tre les familles, l'écale et le village. Merci Lilia' e ! ●

(UFC)

Que choisir

Correspondant Santé

→ Notre Association locale a renforcé son équipe de bénévoles d'un corres-

pondant santé, représentant les usagers dans les établissements de santé. Le représe' ta' t des usagers participe à diverses cammissia' s da' s les hôpitaux et les établisseme' ts de proximité. Il exami' e les réclamatia' s de 'as adhére' ts et leur apparte écaute, ca' seil et appui da' s le traiteme' t de ce type de litiges.

Fibre à Lévis

→ Vous êtes nombreux à nous avoir contactés depuis la fin de l'été, faute de cammu' icatia' suffisa' te, et impatie' ts de sortir de votre statut de "si' istré du haut débit l' ter' et".

Après les aléas des travaux suppléme' taires re' dus 'écessaires et mai' te' a' t termi' és, et les aléas de déplaie' t e' fa' ctia' de votre éligibilité, 'aus vus ca' seilla' s de faire votre dema' de de raccardeme' t ava' t fi' décembre pour bé' éficier de l'affre commerciale du ma-me' t.

Ca' tactez u' e age' ce commerciale Ora' ge, seul faur' isseur à s'êtré ma' i-festé da' s les délais impasés par l'AR-CEP (celle de la galerie d'Aucha' à Maurepas est au caura' t du déplaie' t sur Lévis) au ca' tactez- 'aus pour ca' 'a- tre les caarda' 'ées du commercial e' mesure de vus apparter u' e répa' se.

N'hésitez pas égaleme' t à 'aus faire part de toutes les difficultés que vus re' ca' - trez da' s cette apératia' , 'aus sammes là pour vus aider et vus défe' dre. ●

Contact par courriel : contact@parc-chevreuse.ufcquechoisir.org

Site Internet : www.ufc-parc-chevreuse.org

(MÉDAILLES) Le Haras de la Gire récompensé



20 cavaliers du Haras de la Gire o' t participé du 18 au 26 juillet der- 'ier aux Champio' ats de Fra' ce d'Equitatio' à Lamotte-Beuvro' .

Avec 2 médailles d'or, 1 d'arge' t et 1 de bro' ze, le Haras de la Gire figure e' 23e positio' de par ses résultats sportifs sur presque 1500 Clubs e' gagés.



C'est la discipli' e de Co' cours complet qui a été à l'ho' 'eur cette a' 'ée avec des médailles e' or pour Capuci' e Prats et Moo' light Ess et Alba' e Decerf et Jus de Pomme.



Julia' a Cedard et Astroboy a elle obte' u l'arge' t da' s cette même discipli' e. Alexia Valy a obte' u u' e médaille de bro' ze e' Hu' ter avec Roudou- dou de Logerie.

ECOLE DES SOURCES 131 ELEVES... LE-SAVIEZ-VOUS ?

L'Ecole des Sources accueille cette année 131 élèves répartis dans 6 classes (2 maternelles et 4 élémentaires). Naus sauhaita' s la bie' ve' ue à deux 'ouvelles professeurs des écales : Mme Sima' et et Mme Verger.

Maternelle MS / GS	Mme Simonet	22
Maternelle PS / MS	Mme Gasparini	20
CP / CE1	Mme Chenal	21
CE1 / CE2	Mme Thorin	22
CE2 / CM2	Mme Verger	23
CM1 / CM2	Mme Follézou	23

Le 9 octobre dernier, se sont tenues les élections des représentants des parents d'élèves. Sont élus pour l'année 2015/16.

Guilhem Bauche (suppléa' te : Sa' dri' e Alquier) - Delphi' e Chapi' (suppléa' te : Emilie Géli' et) - Fra' ck Chapi' (suppléa' te : Isabelle Richefeu) - Sa' dra Claudel (suppléa' te : Séveri' e Scerri) - Christelle Rache - Jérôme Rache.

→ ANIMATIONS

Journée des associations, patrimoine vide-greniers, une fin d'été chargée...



→ **Succès habituel pour notre Journée des Associations** qui annuellement annonce la rentrée et salue la fin de l'été. Des stands variés attendaient lévissiennes et lévissiens qui en nombre sont venus s'informer, s'inscrire ou renouveler leurs adhésions aux différentes activités proposées.

L'occasion, une fois encore de souligner la vitalité de nos associations, l'engagement de leurs animateurs et la variété d'activités que Lévis-Saint-Nom est aujourd'hui en mesure de proposer.

Passion des bénévoles, envie de partager, autant de valeurs qui participent à la qualité de vie de notre village.





→ Cette fin d'été était aussi le moment de célébrer notre patrimoine.

Une cinquantaine de visiteurs sont venus découvrir notre église du XII^e siècle sur les accords d'orgues de la célèbre Fugue et Toccata de Bach interprétée par une jeune mais talentueuse musicienne de 12 ans au prénom prédestiné de Mélodie.

Si malgré le soleil dominical, le chemin balisé entre l'Abbaye de Notre Dame de la Roche et l'Eglise a été un peu boudé par manque de temps ou d'énergie, la visite de l'abbatiale a, elle, attirée 175 adultes et grands adolescents dans les visites guidées.

Le parcours sur les plantes sauvages autour de Notre Dame de la Roche, sous la houlette d'un intarissable animateur du PNR, Stéphane Lorient a lui aussi séduit de nombreux visiteurs.

→ Vider son grenier pour saluer l'automne, tel était le défi de ce 19 septembre débuté sous un ciel gris et humide.

Mais le café et la bonne humeur du Comité des fêtes ont poussé le soleil à sortir le bout de son nez et à accompagner les enfants et adultes dans leurs jeux respectifs : structures gonflables, pétanques et diverses animations dans les fumets d'un grand barbecue.

VOS RENDEZ-VOUS A LEVIS-SAINT-NOM

Janvier

Samedi 2 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h
Samedi 9 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures
Samedi 16 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h
Samedi 16 : Cérémonie des vœux - Centre polyvalent
Jeudi 21 : Goûter - Jeunes d'Autrefois
Samedi 30 : Conférence organisée par B'COZ Nature / Oz oreilles du Monde - carnet de voyage l'Homme et la nature en Australie : 15h Salle Girouard (5€/pers) organisée par l'Amicale.

Février

Samedi 6 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h
Samedi 13 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures
Samedi 13 : Soirée karaoké à partir de 18h30 - Salle de Girouard (la Récré et les Petits Câlines)
Jeudi 18 : Goûter - Jeunes d'Autrefois
Samedi 20 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h

Mars

Samedi 5 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h
Samedi 12 : Café littéraire de 10h30 à 12h - Graines et Cultures
Samedi 12 : Loto de l'Harmonie - 19h Centre polyvalent.
Jeudi 17 : Goûter - Jeunes d'Autrefois
Samedi 19 : permanence UFC Que Choisir - 10-12h
Samedi 19 et dimanche 20 : Salon des Arts - Centre Polyvalent



Lors de cette épreuve j'ai dû travailler un plat autour du mulot ; le produit était imposé et dévoilé quelques minutes seulement avant le début de l'épreuve qui allait durer 1 heure. J'ai dû cuisiner avec un matériel assez sommaire installé à l'extérieur.

Des difficultés et états d'âme par lesquels vous avez pu passer ?

■ D'abord je dois préciser que ma hiérarchie de l'époque comme apprenti, m'a largement dissuadé de participer.

J'ai insisté et finalement j'ai dû en faire la demande à Guy Savoy.



Qu'en avez-vous tiré à titre personnel ?

■ Je n'ai rien regretté. J'ai été un peu perturbé par le manque de préparation et surtout les conditions de travail au château de Villandry.

Toute expérience est bonne à prendre, ça m'a permis notamment de travailler ma créativité.

Et professionnel ?

■ Mieux connaître mes limites, développer l'esprit de compétition, nécessaire dans ce métier.

Quel message voudriez vous faire passer aux lévissiens et notamment aux jeunes qui cherchent leur voie ?

■ C'est difficile, mais il faut bouger, se renseigner, aller dans les salons.

On peut regretter que l'apprentissage et l'alternance ne soient pas plus encouragés en France plutôt que d'orienter systématiquement vers des études longues. Privilégier les "métiers passions" serait une solution pour trouver sa voie.

Ne pas hésiter à quitter sa région, découvrir Paris, la province et même l'étranger pendant ces études ou après.

Une dernière demande, pourriez-vous donner une recette de Noël simple à réaliser, pour nos lecteurs ? (recette ci-contre). ●

FOIE GRAS CUIT AU SEL GRIS

VINAIGRETTE TRUFFEE

Ingédients

2 lobes de foie gras
1 bouteille de Muscat (Rivesaltes)
Poivre Timut (environ 6 gr)
Gros sel gris

Recette foie gras

Tempérer pendant 2 heures le foie gras
Réaliser des morceaux de foie gras de 100 gr
Mettre les morceaux dans le sel gris pendant 1 heure
Retirer le gros sel à l'eau, éponger le foie gras
Dénervé le foie gras
Réduire le Muscat de Rivesaltes jusqu'à obtenir 1/5 de la quantité initiale de Muscat et le laisser refroidir jusqu'à obtenir la température ambiante
Mélanger tout le foie gras dénervé avec le Muscat réduit.
Rouler en boudin le foie, selon de diamètre souhaité et la longueur, dans du papier film, bien serrer
Laisser 2 jours au frais dans de l'aluminium (éviter oxydation)
Retirer le film et rouler le foie gras en boudin dans le poivre Timut concassé et préalablement étalé sur du papier sulfurisé.

La vinaigrette

500 ml huile pépins de raisin
3 jaunes d'œufs
50 gr moutarde de Dijon
60 gr vinaigre balsamique
40 gr vinaigre Xérès
100 gr jus de truffe
Poivre et sel, selon goût
Truffe hachée selon goût

Recette finale

Mélanger les jaunes d'œufs et la moutarde, le sel et le poivre, monter à l'huile, telle une mayonnaise.
Une fois la consistance de la mayonnaise obtenue ajouter le vinaigre balsamique + Xérès, le jus de truffe et enfin la truffe hachée.
Rectifier l'assaisonnement si nécessaire
Maintenir au frais jusqu'au moment de servir.

A déguster accompagné d'une mâche



(CCAS)

Après votre repas de fin d'année, les festivités se prolongeront, le vendredi 15 janvier 2016 avec la Galette des rois, Salle de Girouard.



Nous aurons aussi l'occasion de vous distribuer un questionnaire pour mieux connaître vos souhaits pour cette nouvelle année.

(ETAT-CIVIL)

Décès

14/09/2015 Mme Dellaca Mireille
19/09/2015 Mr Levraut Maurice
12/10/2015 Mr Gullier Robert
18/10/2015 Mme Lilière Lavergne

Mariage

6/09/2015 Mr Carray Bruno
et Mme Prévôt Béatrice

Naissances

Dupont Lucas, né le 12/09/2014
Lauch Thibault, né le 29/09/2014
Guiraud Louka, né le 23/11/2014
Ait Moursoum Kim, née le 2/12/2014
Chamla Chloé, née le 6/12/2014
De Rigall Léo, né le 20/02/2015
Dos Santos Gonthier Diégo, né le 19/06/2015
Vicerite Axel, né le 24/08/2015
Aït Tu Nguyen Timéo, né le 9/11/2015



CÔTÉ NATURE

La "lathrée clandestine"...



Cette fois, nous vous invitons à découvrir une plante étrange et très jolie, présente dans notre village. Il s'agit de la "lathrée clandestine" que l'on peut trouver notamment derrière les tennis, sur la rive droite de l'Yvette.

Mais attention, vous ne pourrez l'admirer qu'au printemps en avril et ceci durera à peu près un mois. Car chose très rare dans le monde végétal, elle fleurit puis disparaît ensuite jusqu'à l'année suivante.

L'origine de son nom signifie "caché" en grec et "clandestine" parce qu'elle vit discrètement en profitant des arbres du voisinage.

Elle est présente plutôt dans l'ouest de la France et nous sommes fiers de l'avoir chez nous. En l'observant attentivement, vous voyez qu'elle n'a pas de parties vertes tant au niveau des feuilles que des tiges. La lathrée ne possède donc pas du tout de chlorophylle. Cela est exceptionnel dans le monde végétal car seulement quelques plantes font cela et c'est le cas de la cuscute ou de l'orobanche de couleur jaune ou rougeâtre. La chlorophylle est absolument nécessaire à la vie végétale et à la vie des plantes en particulier car elle permet de capter l'énergie solaire pour synthétiser de la matière organique.

La lathrée doit donc "voler" ces substances à d'autres végétaux pour se développer. Pour cela elle émet des racines suceuses qui se serrent étroitement les racines de l'arbre hôte et absorbe les nutriments qu'elle ne peut fabriquer elle-même. Elle se nourrit ainsi à partir des arbres de bords de rivière tels que les peupliers, aulnes, saules ou chênes pédonculés. Les rhizomes (ou tiges souterraines) ont également la possibilité de piéger certains petits insectes pour compléter l'alimentation protéique.

Les fleurs ensuite ont des graines qui arrivées à maturité sont éjectées par un mécanisme spécial à plusieurs mètres de distance. Celles qui tombent dans la rivière voisine sont entraînées alors par le courant d'eau, ce qui favorise ainsi leur diffusion en aval de la rivière.

Il est à noter que l'arbre-hôte ne souffre absolument pas de la présence de la "lathrée clandestine".

Mais attention, cette "plante protégée" ne doit pas être dérangée et ne doit pas être déracinée car elle ne se développerait que si les conditions sont requises et cela est très rare.

Observons donc avec respect la vie qui nous entoure sans trop chercher à intervenir.

Essayons au contraire de mieux comprendre ces mystères de la nature. Celle-ci nous apparaîtra encore plus belle et c'est simplement le but de ce petit article. ●

→ Pendant cette période hivernale, nous bénéficions d'un peu plus de temps pour nous consacrer à la nature et surtout à ses curiosités.

Nous avons déjà parlé du "crapaud accoucheur". Souvenez-vous, c'était l'histoire du crapaud mâle transportant les œufs sur son dos pour les protéger des prédateurs jusqu'à l'éclosion.





Lévis-Saint-Nom



Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos
DECEMBRE 2015 - N°8
Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication : Aïe Grigori - Rédaction : Commission Communication : Martial Goussard - Aïe Bergaiz Laure Borgert - Aïe Grigori Jean-Pierre Morel - Sylvie Roiseux Myriam Sauter
Coédition réalisation : Acom. Aïse
Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom
F. Aïse - PNR - Orangerie - DR.
Impression certifiée PEFC.

MAIRIE LEVIS-SAINT-NOM
Place Yves Esaut
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr
Site : www.levis-saint-nom.fr
Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.



Daniel de L'Amicale

